

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 30 juillet 2020

N° 2020-88

L'an deux mille vingt, le 30 juillet, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE

Référence écriture délib :  
PC/MS/CS

Nombre de membres en exercice :	62
Qui ont pris part à la délibération :	53
	Dont 7 procurations
Votes pour : 53	
Vote(s) contre : 0	
Abstention(s) : 0	
Date de la convocation :	24 juillet 2020

**Présents votants (46)** : PUCEL Matthieu, PICHON Evelyne, MOUNIQ Jean, SAJOUS Sébastien, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, GRANGE Jean-Baptiste, ESTRADE Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, PUYAU Maryse, CASTERAN David, MALERE Hélène, LLOP Frédéric, ROUSSELET Christiane, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, BESSONE Michel, FINES Frédéric, DUPOUY Marie-France, CONSTANTIN Luce, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, MUR François, LANTENANT Boris, RAHALI Sabine, RIVIERE Alain, PETIT Caroline, BRUNET André, BALAGNA Patrice, LACAZE Noël, PELIEU Michel, BERTRANUC Evelyne, CLIMENT Emmanuel, DUPREZ Jean-Pierre, BRUN Didier, HELARY Yann, AIZIER Philippe, DARAN René, MIR André, NARS Aline, FOURTINE Didier, BEYRIE Maryse, DELOM Christian, VILLEGA Serge, ISOART Jean-Michel.

**Présents non votant** : CASPAR Elvire, ROUSSEL Jean-Claude, REY Sylvie, SOULE-ARTOZOUL Rosa

**Absents (9)** : GISTAU Patrick, SAINT PASTEUR Marcel, ESCOULA Bernard, CARTAN Olivier, DUBERNARD Alain, GAY Eric, ROBIN Isabelle, JARENO Sandra, BOURREC Christophe

**Procurations (7)** :

DESMARAIS Nadine à BUERBA Jean-Pierre  
DUNAN Anne à GRANGE Jean-Baptiste  
ARMANET Henri à LACAZE Noël  
CHAZOTTES Michel à DUBARRY Jean-Bertrand  
LEGOFF Stéphanie à HELARY Yann  
OZUN Benjamin à BRUNET André  
SALAT Jacques à MIR André

OBJET : Subventions de  
fonctionnement 2020

Monsieur Alain DUBERNARD a été nommé secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Monsieur le Président expose les subventions de fonctionnement demandées et retenues par la commission finances.

TIERS	BP 2020
Otc	290 000,00
Otc navettes	6 810,00
ADMR	1 000,00
RVAL	106 077,00
Foire pastorale de Sarrancolin	500,00
Foire de la St Michel	500,00
GVA	7 000,00
GIPE	84 208,00
<b>TOTAL</b>	<b>496 095,00</b>

Monsieur le Président invite l'Assemblée à bien vouloir en débattre.

Après en avoir débattu et à l'unanimité, les conseillers communautaires présents et représentés décident :

- De valider les subventions de fonctionnement présentées par Monsieur le Président pour l'année 2020 ;
- De mandater Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président  
Philippe CARRERE



COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON  
Château de Ségure  
65240 ARREAU